

Le Journal des Trois-Rivières

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRE G. DESILETS & FRÈRE

Chev. O. Vincennes
Ariste d'Albion
QUEBEC

Feuilleton du JOURNAL.

L'ÉTOILE DE TUNIS

—Admirable rencontre! s'écria-t-il, en fixant son regard faux dans les yeux du comte. Et tu habites seul cette tour avec un valet?

—Un serviteur fidèle suffit à son maître, répondit le comte, sans bouger de place, et bien résolu de fendre de crême au premier qui oserait approcher de la caisse. Mais à des gens tels que vous, ajouta-t-il, nos réponses ne devraient être que des coups de sabre.

Les corsaires étaient trop grossiers pour comprendre la noblesse d'un semblable langage. Aussi s'en mirent-ils peu en peine; ils accablèrent le comte de mille questions. Le vieillard, imitant l'héroïque mutisme de l'infortuné marchand d'Alep, ne répondit rien. Muley alors, bouillonnant de colère, le saisit par la barbe, et le menaça de le précipiter du haut de la tour, s'il persistait à garder le silence. Le comte se mordit les lèvres, et adressa du fond de l'âme une fervente prière à Dieu, le suppliant d'accorder à la jeune comtesse la force de ne laisser échapper aucune plainte qui pût trahir sa présence. Le fidèle valet avait porté la main à la hache. Se tournant vers la caisse entr'ouverte, Muley en considéra quelques instants le contenu avec un air de mépris, et se mit à rire.

—Par la barbe du Prophète, dit-il, j'aurais cru trouver chez toi un autre trésor que ces guenilles, et je te permets de les conserver. Mais encore une fois, où est ta fille? Où s'est caché mon frère? Vivent-ils encore?...

Comme Méria s'obstinait à ne pas répondre, le barbare, qui ne savait respecter ni l'âge, ni la vertu, le renversa par terre. Le valet, indigné de tant d'audace, fit tourner sa hache au-dessus de la tête du bandit. Il serait tombé mort à ses pieds, si Rustan n'avait adroitement paré le coup fatal.

Satisfait de voir son enfant sur le point d'échapper au danger, le comte supporta sans murmure les outrages du fils de Valida. Transporté de fureur en voyant ses espérances trompées pour la seconde fois, Muley s'éloigna enfin avec ses bandits.

—Je reviendrai bientôt! dit-il en descendant l'escalier, et sur un ton qui trahissait la menace.

Le comte se hâta de délivrer sa fille Eugénie, toute tremblante encore, abandonna sa périlleuse retraite, louant Dieu de l'avoir conservée à son vieux père. Après s'être assurés du départ des corsaires, tous trois descendirent sur le rivage, pour essayer de porter secours au pauvre Nabek. Hélas! sur le bord de la mer, était étendu, dans une mare de sang, le cadavre de l'infortuné marchand, et à ses pieds, gisait sa tête déjà toute livide. Qui pourrait dire la douleur qu'éprouvèrent le père et la fille à la vue de tant de barbarie? Le comte essaya enfin son visage tout inondé de larmes, et, aidé de son fidèle domestique, il inhuma pieusement la dépouille de son généreux ami.

XIX. — LE MESSAGE.

Les dernières paroles de Muley: "Je reviendrai bientôt!" n'étaient pas de nature à rassurer le vieux comte. La vie et l'honneur de sa fille demandaient une prompt détermination. Que faire? Il avait cru trouver, dans cette habitation solitaire, le repos et le bonheur pour le reste de ses jours. Entretenir la lumière du phare, pour diriger dans leur route dangereuse les vaisseaux et leur équipage; porter secours et salut aux malheureux victimes de la mer: cette œuvre si charitable adoucissait ce qu'il pouvait y avoir de pénible dans les humbles fonctions de gardien. Mais comme l'innocence et la vertu ne demeurent jamais sans épreuves dans ce monde, Méria et sa fille devaient boire jusqu'à la lie l'amer calice de la souffrance. La miséricordieuse Providence, qui aime à conduire ses élus au bonheur par le douloureux sentier des larmes, devait charger leurs épaules du pénible fardeau des douleurs, en leur accordant néanmoins le baume salutaire d'une pieuse soumission à son adorable volonté. Quelque dur que fût pour son cœur paternel le projet de se séparer d'Eugénie, le comte, qui en comprenait l'absolue nécessité, avait déjà donné ordre à son fidèle valet de conduire sa fille, le lendemain, chez les religieuses d'un monastère voisin. Il espérait, par cette mesure de prudence, la mettre à l'abri des insultes de Muley. Eugénie avait échappé au péril. Elle ne voulait pas, par des tergiversations, s'y exposer de nouveau, et elle approuvait la déter-

mination de son père. Il est vrai que le sentiment de l'amour filial l'excitait puissamment à joindre ses prières à celles du marquis d'Orla, pour engager le comte à quitter la tour du phare. Pourquoi s'obstiner à ne pas vouloir retourner à Syracuse? Mais elle connaissait la fermeté du courageux vieillard. Elle respecta son vœu, et offrit à Dieu ce nouveau sacrifice.

—Mon père, lui dit-elle, lorsque je serai occupée à prier Dieu à l'ombre des murailles du cloître, et que je ne vous verrai plus, qui donc aura soin de votre vieillesse? Vous serez seul ici. Si la maladie venait vous visiter, qui donc vous consolera dans vos douleurs? Si...

—Je mourrai subitement, dit le comte en l'interrompant: Dieu est partout, mon enfant, pas un cheveu de notre tête n'échappe au regard de la Providence; et elle abandonnerait ton père? Je suis chrétien!...tranquillise-toi! Je t'ai fait voir comment un disciple du Christ doit supporter l'adversité: qu'as-tu besoin de trembler pour un vieillard, tant de fois mis à l'épreuve?

Engénie se tut, et apporta le frugal repas du soir.

Ce jour-là, pendant l'après-midi, le comte avait envoyé son domestique à la ville pour y acheter des vivres. Déjà la nuit approchait, et il n'était pas encore de retour, lui qui ordinairement faisait cette course avec tant de diligence. S'était-il attardé dans quelque taverne? Avait-il rencontré des voleurs?...Soudain des pas se font entendre dans l'escalier. Serait-ce Muley, qui par de perfides démarches, cherche à s'emparer de la jeune comtesse? Le père et la fille tiennent leurs regards fixés sur la porte de la petite chambre...Elle s'ouvrit enfin, et le courant d'air éteignit la lampe, qui se trouvait à côté d'Eugénie.

C'était le domestique, qui portait au bras une panier rempli de comestibles.

—Pardonnez-moi, bien aimé maître, dit-il, si je reviens si tard aujourd'hui. Si vous voulez bien me le permettre, je vous dirai ce qui m'advint en route.

Ayant déposé son panier à terre, il s'assit sur la caisse, au fond de la mansarde, qui n'était plus éclairée que par la pâle et vacillante lueur de la lanterne du phare. La comtesse voulut de nouveau allumer la lampe; son père crut qu'il était plus prudent de rester dans l'obscurité.

—J'ai vu, dit le valet, le jeune prince africain parcourant les rues de la ville avec le marquis d'Orla. Oh! qu'il était gracieux sur son coursier! Je crois qu'il n'y a pas, dans tout Syracuse, une seule fenêtre, un seul balcon, qui ne s'ouvrit sur leur passage. Il faut qu'il soit bien avant dans les bonnes grâces de votre ami, car ce seigneur l'avait revêtu d'une cuirasse d'argent. Le soleil venait s'y réfléchir comme dans un miroir. Une haquenée, plus blanche que la neige, la monture favorite du marquis, portait le nouveau soldat. Je me remis en chemin pour revenir, et me dirigeai vers la porte de la ville en songeant à regagner le phare au plus vite. Comme j'étais un peu fatigué, je m'assis sur une borne près du pont. Je m'y trouvais à peine depuis quelques instants, lorsque les deux cavaliers, que j'avais tant admirés dans la ville, sortirent par cette même porte. Je levai les yeux. Le chevalier nous sembla me reconnaître; il hésita, et puis se prépara à donner de l'épée dans les flancs de sa monture... C'est bien moi, vénéré prince," lui dis-je alors. Il retint la bride, et me demanda si j'étais le domestique du comte Méria. Je lui répondis qu'il ne s'était pas trompé, et j'ajoutai: "Vous avez sans doute quelque message pour mon maître?"

—Nos pas!" cria le marquis d'un ton dédaigneux. Et il appela son compagnon. "Laisse donc cet insensé sur sa borne, dit-il, et suis-moi!" Mais le jeune prince avant de s'éloigner, se pencha vers moi, et me dit à voix basse: "Va, bon jeune homme, et porte de ma part au comte mes bien sincères salutations. Dis-lui qu'aujourd'hui même j'irai lui faire ma visite d'adieu. J'irai: qu'il s'en tienne pour assuré, car nous nous mettons prochainement en mer." Là-dessus, il piqua des deux, et rejoignit son compagnon dans la direction du port. Il y a là, maître, un nombre considérable de vaisseaux de guerre. J'y ai vu des soldats entrer par troupes dans les navires, en faisant retentir leurs armes, et poussant des cris joyeux: "Maintenant, disaient-ils avec enthousiasme, que Dieu vienne à notre aide!"

Pendant ce récit, deux personnages inconnus, venant sans doute de la ville, s'avancèrent sur la grande route voisine de la mer. L'un d'eux paraissait être un pèlerin; l'autre, plus âgé et d'une haute taille, offrait le type assez exact d'un marchand chrétien. Le but de leur course paraissait être la tour du phare.

XX. — LE PÉLERIN

—Tu as donc été chez le marquis d'Orla? demanda l'homme à la robe de bure.

—Quand donc t'ai-je menti?...Je te dis que je me suis présenté dans les magnifiques salons du marquis, et que mon masque leur en a imposé à tous. Oh! si tu n'étais pas le fils du Bey de Tunis, je...

—Et pour quelle raison?

—Parce que tu m'obliges à jouer là un rôle qui sied mal à un loup de mer comme moi, dont le nom seul fait trembler les chrétiens.

—Et tu l'as reconnu?

—De qui veux-tu parler? de ton frère?

—Les vins capiteux d'Italie, que tu bois en secret, et, je le sais, en quantité suffisante, avaient sans doute égaré ta raison, au moment où tu passas dans la salle du festin?

—Il n'a pas échappé à ma vue, répliqua le négociant déguisé: pas une goutte de vin n'avait mouillé mes lèvres; oui, je te le répète, c'était bien ton frère en personne.

—Il était gai, sans doute?

—Oui, ce chrétien fanatique plaisantait et buvait à notre destruction; les convives, au nombre de vingt, au moins tous guerriers renommés et de haut rang, répondaient à ses toasts. "Nous ferons faire le plongeon à tous ces bandits! disaient-ils. A bas Muley! à bas Rustan!" Je m'aperçus bientôt que ma personne n'était plus en sûreté, et qu'il était temps que je prisse le large. Mais, dis-moi, combien t'a coûté cette robe de pèlerin?

Muley ne répondit pas.

—Celui qui la portait a dû sans doute te la livrer avec sa vie?

Muley lui fit signe de prendre les devants.

—Je te le répète, continua Rustan, prépare-toi à une rude affaire avec les chrétiens. Si je puis en croire mon expérience, il faudra combattre vaillamment pour ne pas succomber!

—Ah! s'écria Muley, pourquoi ces vagues perfides l'ont-elles jeté sain et sauf sur ces rives maudites, pour que la crainte de sa vengeance empoisonnât mes plaisirs, et troublât mon sommeil? Oh! que ne puis-je me venger de l'océan, qui s'est ainsi joué de moi! Est-il possible de calculer toutes les suites qu'entraînerait pour moi l'apparition de ce misérable devant mon père, qui le pleure amèrement depuis sa mort prétendue? Et pourtant, il le reverra sans doute!

(A continuer.)

EGYPTE.

(Suite)

Le sol de l'Égypte peut faire germer presque tous les végétaux connus. Les plantes indigènes se trouvent principalement dans les terrains sablonneux qui forment des espèces de ravins dans le désert. Ces plantes presque toutes annuelles ou bisannuelles, fleurissent aux mois de mars et d'avril, et se dessèchent au mois de mai. Plusieurs sont aromatiques; leurs branches sont couvertes de poils et d'aspérités. Quoique fort petites, elles ont des racines qui s'étendent et pénètrent profondément dans le sol. Ce sont, en général, des dicotylédones. L'arbrisseau que l'on rencontre le plus souvent dans le désert est l'*acacia seyal*; son tronc, nu et court, est parsemé de fortes épines; ses branches sont recouvertes d'un épiderme rude et tirant sur la rouge; il est bien garni de feuilles, mais on y voit rarement des fleurs.

On trouve en Égypte l'olivier, les mûriers blanc et noir, le cyprès, le tamarin et différents peupliers; mais l'arbre le plus utile au pays est le datier ou palmier très-commun dans la Haute et dans la Moyenne Égypte. Cet arbre pousse sans culture; mais, lorsqu'on veut avoir de bons fruits, il est nécessaire de l'arroser avec soin et de le tailler tous les ans. On voit, dans le Saïd, de grandes forêts de palmiers: les troncs de ces arbres, totalement dénudés, s'élevant jusqu'à 60 et quelquefois même 80 pieds de hauteur. Chaque sujet est terminé par un bouquet que forment les palmes entrelacées. On en distingue un nombre considérable d'espèces.—Les dattes mûrissent, dans le Saïd, au commencement de juillet, et dans le reste du pays, à la fin du même mois. Les dattes forment un aliment substantiel et agréable; nombre de familles, dans la Haute Égypte, n'ont pas d'autre nourriture. On tire de ces fruits de l'eau-de-vie, du vinaigre et une espèce de sirop; les noyaux bien broyés servent à la nourriture des chameaux. Le palmier est une des richesses de l'Égypte; son bois, quoique léger et tendre, est employé dans la charpente, et les débris fournissent du combustible. Ses feuilles étaient employées, dès la plus haute antiquité, comme elles le sont de nos jours, à faire des cor-

beilles et des nattes, et le réseau de la base de ces mêmes feuilles sert à faire des cordages; leur partie inférieure contient des fibres dont on fait des balais.—Le *symcomore* est très-utile en Égypte, où le bois dur a manqué à toutes les époques. Il y atteint des proportions énormes. Le tronc de l'arbre est ordinairement court, mais très-gros, et on en a vu quelques-uns dont la circonférence dépassait 40 pieds. Les branches, couvertes d'un épais feuillage, offrent une ombre agréable dans un pays chaud et peu boisé; ses fruits sont rafraichissants. Le bois de *symcomore* se conserve très-bien; les Égyptiens l'employaient pour les cercueils de momies, et s'en servaient aussi pour faire des meubles et des statuettes; aujourd'hui il est encore recherché par les charpentiers.—pousse dans la Moyenne et dans la Basse Égypte, surtout dans cette dernière, où l'on trouve aussi l'abricoier, l'amandier, le caroubier, le figuier d'Inde, le jujubier le grenadier, l'orange, le citronnier et le sébétier.—Les vignes d'Égypte étaient autrefois très-célèbres et produisaient d'excellent vin. Depuis la conquête musulmane, la religion de Mahomet, qui proscribit cette liqueur, a fait renoncer à la culture de la plante; on garde seulement le nombre de ceps nécessaires pour avoir du raisin. Méhémet-Ali et son fils Ibrahim-Pacha ont fait planter des vignes qui réussissent parfaitement. On a aussi cultivé depuis peu l'ananas, la canne à sucre le cerisier, le fraisier, et particulièrement le noyer, laquelle on attache une haute importance à cause de son bois.

A toutes les époques, les céréales de l'Égypte ont été célèbres. Le froment n'est pas moins bon aujourd'hui qu'il l'était autrefois; mais on n'en sème pas des quantités aussi considérables.—Le *doura* (*sorghum vulgare holcus sorghum* de Liné) croît en abondance dans tout le pays. La farine que l'on tire de ce grain forme la base de la nourriture des gens du peuple. Le chaume est employé à plusieurs usages; mais on s'en sert principalement comme combustible et pour couvrir les cabanes. On cultive maintenant le riz dans la Basse Égypte; il paraît que cette céréale était inconnue aux anciens Égyptiens. Nous savons, par le témoignage d'Hérodote (II, 37), que les fèves étaient regardées comme un aliment impur; aujourd'hui on les cultive en grand pour la nourriture des animaux domestiques et des gens pauvres. Les oignons, les poireaux et aux de l'Égypte, déjà célèbres à l'époque où les Israélites sortirent du pays (Nombres, XI, 5), sont encore très-recherchés aujourd'hui. Ces végétaux n'ont point une saveur aussi âcre que dans nos climats. En général, les légumes que nous possédons se trouvent presque tous en Égypte. Les melons, les concombres et les pastèques sont d'une excellente qualité. Le cotonnier, le chanvre, le lin, la garance, l'indigotier et le caféier sont cultivés avec succès.

Les animaux domestiques les plus importants sont le chameau, l'âne, le mulet, le bœuf, le buffle, le mouton de Barbarie et la chèvre. Les chiens se trouvent souvent à l'état Presque sauvage; ils habitent par troupes dans les villes et dans la campagne. Le chat, quoique ne jouissant plus des honneurs divins, comme dans l'antiquité, est cependant toujours l'objet d'une grande prédilection de la part des Égyptiens. Nous citerons, parmi les animaux sauvages, l'hyène, qui se rencontre assez fréquemment dans le pays. On y voit peu de loups; les renards sont plus petits que ceux d'Europe. Les sangliers sont en grand nombre dans la Basse Égypte; les Arabes ne les chassent pas, parce qu'ils regardent leur chair comme impure. Le lièvre est assez rare; mais le lapin est fort commun. Les rats sont, en général, tellement nombreux, qu'on les considère comme une véritable plaie. On en distingue plusieurs espèces.—L'ichneumon (la mangouste de Buffon) est un des animaux les plus célèbres dans l'histoire et la mythologie des Égyptiens; il dévore les jeunes crocodiles et brise les œufs de cet amphibie. On voit souvent, en Égypte, des ichneumons apprivoisés qui vivent dans les maisons comme les chats parmi nous. Ils deviennent très-doux et reconnaissent la voix de leur maître. L'ichneumon se nourrit de rats, de souris, de serpents, d'oiseaux et d'œufs de différents animaux; mais il recherche surtout les poules et les pigeons. Il a l'odorat très-fin et la vue faible; son pelage est d'un gris brun, son corps long de 1 pied $\frac{1}{2}$; sa queue se termine par un bouquet de poils.—Il existe en Égypte une prodigieuse variété de lézards, les uns amphibies et les autres terrestres. Parmi ces derniers, on remarque le *boursak* ou *gecko*, dont le nom paraît venir du mot *bours*, qui, en arabe veut dire *lépre*, sans doute parce que cet animal a la peau très-rugueuse. On le voit souvent grimper le long des murs des maisons, courir en tous sens dans l'intérieur des appartements.

Les sauriens les plus remarquables de l'Égypte sont le crocodile et le *tupinambis*. Le premier recevait des honneurs divins dans les villes de Coptos, d'Arinoé et d'Ombos; tandis qu'ailleurs il passait, au contraire, pour un animal immonde, et les habitants se faisaient un devoir de le tuer. On a voulu expliquer ce fait contradictoire, en disant que le crocodile sacré était le *crocodile Suchus*, animal d'heureux augure, avant courreur de la crue du Nil et messager de la divinité fécondante. Il est plus petits plus grêle que le crocodile Niloticus; sa tête est plus aplatie et plus allongée; celui-ci atteint jusqu'à 25 pieds de longueur, et sa férocité le rend très-redoutable. À défaut de chair humaine, dont ils sont très friands, les grands crocodiles se nourrissent de poissons et de petits quadrupèdes; pendant l'inondation, ils se hasarrent dans les plaines, et l'on cite des exemples de personnes endormies ou peu sur leurs gardes saisies par ces animaux à des distances assez éloignées du fleuve. On chasse le crocodile de différentes manières. Les nègres ont pour habitude de l'attaquer la main droite armée d'un couteau pointu et bien affilé, et le bras gauche en travers de la gueule de l'animal, qui le saisit aussitôt; mais, comme la langue du crocodile et presque entièrement attaché à la mâchoire inférieure, il ne peut changer la direction de la proie qu'il tient entre les dents; pendant qu'il fait des efforts pour l'avaler et pour entraîner le nègre dans l'eau, celui-ci enfonce le couteau sous la mâchoire inférieure du monstre, dont la peau est fort mince en cette endroit. Les Égyptiens attaquent aussi le crocodile avec un fort bâton, et lui assènent un coup sur l'extrémité des mâchoires: les os peu solides de ces parties se brisent facilement; l'animal prend la fuite, mais il meurt au bout de peu de jours. Quelquefois on parvient à le tuer avant qu'il n'ait pu s'échapper. Les œufs du crocodile ne sont guère plus gros que ceux d'une oie; ils sont au nombre de quatre-vingts ou cent; la femelle les cache dans le sable, où la chaleur du soleil les fait éclore. Ces amphibiens pulluleraient en Égypte, si les vautours, les ichneumons et les tortues du Nil ne se nourrissaient de leurs œufs et des petits nouvellement éclos. Les crocodiles ont encore un ennemi redoutable dans le *moniteur du Nil* ou *tupinambis* (*La certa Nilotica* de Linné): ce saurien dévore leurs œufs et détruit les jeunes lorsque, au sortir de la coquille, ils se jettent dans l'eau. Cet animal a environ 3 pieds de longueur. Le crocodile descend rarement plus bas que Girgeh; la température de l'Égypte Moyenne n'est pas, à ce que l'on suppose, assez chaude pour lui.—L'hippopotame, autrefois assez commun en Égypte, faisait de grands ravages dans les champs cultivés, et dévastait en peu de temps une pièce de blé ou de luzerne sans y laisser trace de végétation, car il est très-vorace et a besoin de beaucoup de nourriture. Aujourd'hui cette amphibie est devenu fort rare; quelques personnes attribuent sa disparition au manque d'aliments suffisants, d'autres à la multiplication de certains animaux ses ennemis.—On rencontre toujours le *céraсте* sur la limite du désert; cette vipère porte des cornes blanches et déliées qui lui ont fait donner son nom. Il existe encore en Égypte d'autres espèces de serpents, et notamment des *eryx*.

Les pays est, dans certaines saisons, désolé par une grande quantité d'insectes. On remarque principalement des scarabées de différentes espèces. Après l'inondation, les terres en sont couvertes. L'insecte le plus terrible est la blatte orientale. Son corps, brun sur le dos et jaunâtre sous le ventre, exhale une odeur nauséabonde plus désagréable que celle de la punaise. Caché pendant le jour, elle sort la nuit pour chercher sa nourriture. Faute de pain ou de viande, elle attaque les chaussures et les livres reliés dont elle dévore le cuir.—Les sauterelles sont l'adversaire le plus redoutable de l'agriculture égyptienne. Elles sont en assez grand nombre pour former des nuages s'élevant dans les airs. Quelquefois, sur un espace de plusieurs lieues, elles couvrent littéralement le sol, qu'elles ne quittent pas avant de l'avoir entièrement dépeuplé de verdure.—Les papillons sont aussi fort nombreux.—Les arachnides de toute espèce, et le scorpion en particulier fourmillent en Égypte. La piqûre de ce dernier est mortel pour presque tous les animaux et dangereuse pour l'homme. Le scorpion vit ordinairement dans les sables et dans les ruines; mais souvent aussi il s'introduit dans les maisons, où on le trouve caché sous les nattes et même dans les lits.

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI 20 NOVEMBRE 1884

Courrier.

Un cablegramme annonce que la Reine vient de conférer à Sir John A. McDonald l'ordre de la Grande Croix du Bain.

On installera mardi le 25, à Toronto la statue de l'hon. Geo. Brown.

La cérémonie sera présidée par l'hon. A. MacKenzie et le discours de circonstance prononcé par l'hon. M. Movat.

Lundi, l'honorable juge Plamondon a renvoyé avec dépens les objections préliminaires de M. Langelier à la pétition d'élection, dans la cause de l'élection contestée de Mégantic.

La cause devra être instruite au mérite.

L'hon. J. J. Ross, était en cette ville lundi dernier. L'hon. Premier paraît pour d'un regain de santé qui ne laisse plus guère de traces de la maladie dont il a souffert par le passé.

Il y a beaucoup d'entrain pour le Banquet du 27 courant. Un grand nombre de billets sont déjà retenus.

Ce Banquet sera présidé par Son Honneur le Maire Dumoulin.

L'on s'occupe déjà, dans le comté de Maskinongé, de trouver un remplaçant au regretté M. F. Houde. Le jour même la candidature a été offerte à l'hon. M. Taillon, qui a décliné. Les principaux citoyens réunis promirent au populaire Procureur-Général une élection par acclamation. D'autres noms sont maintenant mis de l'avant, entr'autres ceux de M. Georges Caron et Alexis Desaulniers, anciens députés. Nous pensons que ces deux candidatures seraient les plus sérieuses et mériteraient d'avantage l'attention des électeurs. Dans le cas où M. G. Caron déclinerait l'honneur de brigner les suffrages, on nous dit que les chefs conservateurs du comté seraient disposés à soutenir la candidature de M. Desaulniers qui serait, paraît-il, bien décidé à publier un programme politique entièrement basé, d'après les principes, catholique et conservateurs. M. Desaulniers se présenterait comme partisan sincère et loyal du ministère conservateur d'Ottawa. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la prochaine lutte électorale dans ce comté. Et nous engageons nos amis à ne pas se décider trop précipitamment dans le choix d'un candidat.

Mardi dernier, dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières, accompagné de plusieurs membres du clergé, des hon. L. O. Taillon, E. Gérin et de M. F. L. Desaulniers, M. P. P., est allé visiter le couvent de Louiseville où une adresse de bienvenue lui fut présentée par les élèves. Mgr y répondit, les hon. Taillon et Gérin prononcèrent des discours de circonstance, puis les visiteurs distingués firent la visite de la chapelle, des dortoirs et des classes du couvent. Ils admirèrent avec raison la bonne tenue des élèves et la propreté qui régnait dans le couvent si bien dirigé par les bonnes sœurs de l'Assomption de Nicolet. En prenant congé des élèves, Mgr donna, sur la demande de l'hon. M. Taillon, un congé à la communauté! Les jeunes élèves gardèrent un agréable souvenir de cette belle visite.

Nous avons un froid très vif depuis quelques jours. La terre est gelée profondément. Cette nuit il est tombé de la neige sur les rives du fleuve, mais elle est en assez grande abondance dans les paroisses du Nord, comme St Tite et Ste Flore où l'on se sert déjà des voitures d'hiver. Les ruisseaux et les petits lacs sont couverts de glace.

La navigation est à peu près fermée et l'on ne voit plus sur le fleuve, bien que les banquises n'aient pas encore fait leur apparition, que quelques steamers qui gagnent l'océan ou quelques voiliers qui se dirigent vers leurs quartiers d'hiver.

Le Trois-Rivières, comme les bateaux de traverse continuent toujours leur service régulier. Il n'y a que les glaces qui les arrêteront.

Les élèves récalcitrants de la Succursale Laval se sont adressés à l'Université McGill pour continuer leur cours. Cette dernière a refusé de les accepter par courtoisie pour Laval.

Le cholera vient de faire son apparition à Boston.

La situation à Paris s'est un peu améliorée, cependant le froid n'a pas diminué l'épidémie autant que l'on s'y attendait. De minuit dimanche à 6 heures hier soir, il y a eu 7 décès du choléra dans la ville et 12 dans les hôpitaux.

Le steamer *Mateau Brusseau* qui a quitté Montevideo avec le choléra à bord, est arrivé à Rio-de-Janeiro. Les autorités lui ont refusé l'entrée du port. On dit qu'au cours du voyage dix personnes ont suc-

combé. Des vives seront mises à bord de ce navire afin qu'il puisse continuer son voyage pour quelq' autre port.

Un correspondant spécial du *Star*, qui accompagne l'expédition du Nil, donne les notes suivantes sur l'organisation des bateliers canadiens telle que faite par le général Wolsely avant le départ de la colonne pour la haute Egypte.

OFFICERS
Commandant : Lt Colonel Denison ;
Chirurgien : Major L. H. Neilson de la Batterie B, Kingston.
Chaplain : Rvd P. A. Bouchard, ancien missionnaire de la province de Kartaoum.

Capitaines : T. Aumond des Gardes, Ottawa; McKay, 7me Fusiliers, London Ont.

CHEFS D'ESQUADES
avec le nombre d'hommes qu'ils commandent.

Andrew Campbell.....	26	Ottawa
Horace Gardiner.....	26	"
Fabien Laroque.....	24	"
James Graham.....	25	"
Wm. Douglass.....	26	"
A. McLaurin.....	25	"
W. H. Anderson.....	25	Peterboro
S. J. Remington.....	21	T. Rivières
Alexis Descoteaux.....	17	"
Moïse Godin.....	17	"
J. E. Kennedy.....	21	Manitoba
D. G. McLellan.....	22	"
M. Morisson.....	23	"
M. McKeand.....	22	"
Louis Jackson.....	28	Caughnawaga
François Delisle.....	28	"
Détachés.....	2	"
Total (hommes)....	378	
" (officiers).....	4	
Grand total.....	382	

Les bateliers appartiennent aux nationalités suivantes:

Canadiens-français.....	94
" parlant l'anglais.....	157
Anglais.....	27
Irlandais.....	8
Ecossois.....	10
Indiens.....	77

Il y a eu quelque discussion dans la presse au sujet du serment d'office prêt par le Lt Gouverneur. On se rappelle que l'ancienne formule était une espèce d'acte d'apostasie, et l'on se demande comment des catholiques comme MM. Letellier et Robitaille ont pu consentir à l'accepter.

Au sujet du serment de l'hon. Masson, certains journaux libéraux ont affirmé que ce dernier s'était simplement contenté de protester, mais qu'il avait fait tout de même comme ses devanciers.

Les journaux conservateurs de Québec ont démenti cette assertion par les pièces justificatives suivantes:

"La formule du serment prêt par l'honorable R. Masson, le nouveau lieutenant gouverneur de Québec est comme suit.

"Je ——— jure que je serai fidèle et garderai une loyale allégeance à Sa Majesté la Reine Victoria, ses héritiers et ses successeurs, suivant la loi. — Ainsi que Dieu me soit en aide."

"Cette formule existait déjà dans l'Acte impérial de 1868, 31 et 32 Victoria, chapitre 72, et le marquis de Lorne avait apporté, en 1878, des instructions spéciales destinées à lui donner force et autorité. On avait toujours seulement, jusqu'au jourd'hui, tardé la mise en pratique de ces instructions, qui sont datées de Balmoral, le 5 octobre 1878, et se lisent comme suit:

"Et nous déclarons de plus que c'est notre bon plaisir que notre dit gouverneur-général, et tout autre officier nommé pour administrer notre dite Puissance, prête à l'avenir le serment d'allégeance dans la forme pourvue par un acte passé durant la session tenue dans les trente-unième et trente-deuxième années de notre règne, intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux serments."

Funérailles de F Houde M P

Notre ami si regretté a été inhumé avant-hier, à Louiseville, au milieu d'un déploiement de pompe vraiment extraordinaire. Jamais pareille démonstration funèbre ne s'était vue à Louiseville, par la grande affluence des citoyens qui y ont pris part, autant que par le nombre considérable de personnages distingués qui sont venus, plusieurs de loin rendre un dernier témoignage d'amitié au brave député de Maskinongé. Le vénérable évêque des Trois-Rivières avait bien daigné honorer la mémoire de M. Houde en assistant aux funérailles et en présidant lui-même au chant du *libera*. Les membres suivants du clergé étaient aussi présents: les Révds. MM. J. Boucher, L. Trahan, A. Mayrand, A. D. Gélinas, D. Gérin, N. Tessier, A. Barolet, O. Savoie, D. Houde, E. Blais, T. Lafleche et P. Jutras. Parmi les laïques nous avons remarqué les honorables A. Caron, ministre de la Milice, L. O. Taillon, Procureur-Général, E. Gérin, conseiller législatif, MM. les députés A. Ouimet, de Laval, L. Baine, de Soulanges, F. Vanasse, de Yamaska, J. G. H. Bergeron, de Beauharnois, F. L. Desaulniers, de Saint-Maurice, Ed. Caron, de Maskinongé, MM. les anciens députés Moïse Houde, Geo. Caron et A. L. Desaulniers

enfin tous les hommes de profession et les principaux notables des comtés de Maskinongé et de Saint-Maurice et plusieurs citoyens de Trois-Rivières. La presse était représentée par MM. A. Gélinas, de la *Minerve*, Jos. Lessard, du *Monde* et le correspondant spécial du *Journal des Trois-Rivières*. M. Houde a été enterré avec les hommes militaires; les officiers du 65ième bataillon et du 86ième, sous le commandement du major de brigade G. Hughes, étaient présents avec deux compagnies de volontaires. On avait construit, pour la funèbre cérémonie, un camion tout pavoisé de drapeaux parmi lesquels figurait celui du 86ième bataillon. Le cheval du défunt suivait immédiatement le corps.

Et vide, sur ses flancs, battaient les étriers suivant l'expression poétique de Victor Hugo. Sur le cercueil l'on avait déposé le casque et l'épée du défunt ainsi qu'un splendide bouquet de fleurs naturelles au milieu duquel se lisait l'inscription suivante, écrite aussi en petites fleurs immortelles "Le Monde". Attaché au bouquet et tracés en lettres dorées on lisait les mots suivants: "Présenté par le personnel du Monde à son fondateur." Le service divin a été célébré par le Révd D. Houde, de l'évêché et cousin du défunt, assisté des Révds D. Gérin et A. Barolet. Les porteurs des coins du poêle étaient l'hon. E. Gérin, MM. les députés F. Vanasse, F. L. Desaulniers et Ed. Caron, et les lieutenants-colonels G. Hughes major de brigade, A. Ouimet, Brousseau et l'adjutant Robett, du 65ième bataillon. On remarquait aussi aux funérailles les médecins Durocher et L. E. Desjardins, de Mont-Real.

Le chœur de l'orgue de Louiseville avait préparé du très beau chant pour la circonstance. A l'offertoire l'hon. M. Taillon a chanté le *Miseremini* et le Dr L. E. Desjardins a chanté les versets du *libera*. L'ancien curé de Sainte-Ursule, Messire A. Mayrand, présidait à l'absoute. La "bande de la cité," de Montréal, venue à Louiseville pour la circonstance, a largement contribué à rehausser l'éclat de cette cérémonie déjà si imposante.

Plusieurs citoyens de Louiseville et, en particulier, M. le major A. F. Dame, ont rivalisé de zèle pour aider les parents du défunt à organiser les funérailles. Somme toute les obsèques de M. Houde ont été dignes de sa réputation intacte, de ses talents supérieurs et de la grande popularité qu'il s'était acquise, dans le département, dans le journalisme et spécialement dans son cher comté de Maskinongé.

A l'issue du service divin des résolutions de condoléances à la famille Houde ont été passées par les principaux citoyens de Louiseville et du comté de Maskinongé. Nous offrons bien sincèrement les nôtres à cette famille éplorée.

R. I. P.

L'EXPOSITION DE 1889

Parmi les projets auxquels donne déjà naissance l'indication de la prochaine Exposition universelle de 1889 à Paris, un des plus extraordinaires est celui de M. Eiffel, le constructeur du viaduc de Garabit, qui se propose de construire une tour en fer de 300 verges de haut.

Cette tour de neuf cents pieds, qu'on placerait dans l'enceinte de l'Exposition, serait deux fois plus élevée que les plus hauts monuments du monde.

Elle servirait l'observatoire météorologique et astronomique et de poste de communication par télégraphe optique. Elle trouverait également son emploi pour l'éclairage électrique à grande hauteur, pour la vérification ou la recherche des principales lois de la physique expérimentale.

Un appareil élévatoire d'une sécurité absolue transporterait le public, en quelques instants, jusqu'à la plate forme supérieure, d'où l'on découvrirait un panorama immense.

HOMMAGE A LEON XIII.

On sait que la librairie Pilon de Paris vient de publier une édition française des discours faits par Léon XIII depuis le commencement de son Pontificat. Le correspondant parisien de la libérale *Allemagne Zeitung* écrit à ce propos:

"Tous en France, défenseurs et adversaires du Concordat, sont unanimes à reconnaître que Léon XIII est un des plus grands et des plus sages politiques et hommes d'Etats, qui se soient assis sur le siège de St-Pierre. Amis et ennemis rendent hommage à ses vues profondes et éclairées sur la société moderne et sur la possibilité d'une entente de cette société avec les doctrines de l'Eglise. Dans toutes ces discours, cette pensée fondamentale et si politique et de sa diplomatie et exprimée avec une finesse et une logique admirable.

Nos compatriotes des Etats-Unis

Il ne se passe pas une semaine sans que la presse nous entretienne des succès que nos compatriotes, fixés aux Etats-Unis, remportent soit dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, soit dans la politique où ils commencent à jouer un rôle important. Le résultat de la dernière élection présidentielle où le candidat démocrate a triomphé, grâce à l'appui du vote canadien français, est la meilleure

preuve de l'influence que nos compatriotes exercent déjà sur ce dernier point. Quant à la position qu'ils se sont faite dans la sphère commerciale, l'importance en est admise sans conteste par tous ceux qui ont occasion de visiter les principaux centres canadiens.

Chacun en est d'autant plus heureux que les obstacles que les canadiens ont eu à surmonter sur la terre étrangère, ont été plus considérables. La lutte qu'ils ont eu à soutenir a été rude, un grand nombre ont succombé à la tâche, et leur sort a justifié la croisade qui a été faite contre l'émigration. Mais il n'en est pas moins vrai, qu'il y a lieu de féliciter hautement de leur succès ceux qui forcés de s'expatrier, ont pu triompher des obstacles et à force de travail et d'énergie, conquérir la position enviable qu'ils occupent aujourd'hui.

Il existe maintenant dans tout le Nord et l'Est de la République des centres canadiens dont l'importance ne peut être appréciée à sa juste valeur ici, que par ceux qui ont l'avantage de les visiter.

Ainsi on y rencontre des canadiens bien posés au point de vue social et financier dans plusieurs villes importantes comme Springfield Hartford, Meriden, New-Haven, Bridgeport, Newark, Paterson, Brockleyn, New-York.

Ce qui au point de vue local, nous intéresse plus particulièrement, c'est que partout dans ces endroits se trouvent des gens de notre district, particulièrement des paroisses de Batiscan, Champlain, St Anne, St Geneviève, St Luc, St Prosper; St Gregoire, St Célestin et autres paroisses du sud.

Ces jours derniers le Rvd. M. Thibodeau, curé de Batiscan, revenait d'une assez longue visite dans cette partie de la République où il était allé voir nombre de ses anciens paroissiens et connaissances des environs qui y demeurent. Il est enchanté de son voyage et ne cesse de faire les plus grands éloges de tout ce qu'il a vu.

La joie provoquée chez nos compatriotes, par la visite d'un prêtre canadien, les démonstrations dont ils ont entouré son passage, l'accueil princier qu'on lui a fait partout, sont une nouvelle preuve de la vérité de tout le bien que l'on dit à leur sujet.

Veut-on savoir comment on fait les choses chez nos compatriotes des Etats-Unis, quels souvenirs affectueux des Rivières de la Patrie, quelle vénération ils ont pour le prêtre qu'ils ont appris à aimer au Canada, et combien ils sont heureux de revoir quelques uns des leurs? Voici quelques détails.

A Meriden où la population canadienne est si nombreuse, M. le curé de Batiscan avait à peine mis pied à terre, que la nouvelle de son arrivée avait fait le tour du quartier canadien.

Un des jours suivants, il y avait réunion des membres de la société St Jean-Baptiste dans la salle splendide destinée aux séances publiques de l'association.

Le Président de la société, M. Joseph Dessureaux, ancien résident du comté de Champlain, à la tête des membres de la société y accueillait officiellement M. le Curé de Batiscan et lui présentait, au nom de tous, une délicate et sympathique adresse de bienvenue. Après la réponse émue du digne curé à ce cordial accueil, une musique délicieuse et de splendides morceaux de chant se faisaient entendre et ajoutaient au brillant de la démonstration. La séance terminée, M. le curé de Batiscan était invité à passer dans une salle voisine où un magnifique Banquet avait été préparé en son honneur. Au-delà de 250 convives y prenaient place, tous joyeux d'aclamer la visite d'un prêtre canadien.

Avant son départ de cette ville, avait lieu dans la même salle, une réunion de toute la population canadienne à laquelle une nouvelle adresse accompagnée d'un riche cadeau lui était encore présentée par Mr. D. A. Doibec, cette fois au nom de toutes les familles canadiennes.

Un témoin oculaire nous parlant de cette dernière démonstration, de la belle adresse présentée et de l'éloquente réponse du Rvd M. Thibodeau nous disait: "nous avons tous pleuré ensemble; tout ce que l'amour de la patrie évoque de souvenirs précieux, était là dans nos cœurs."

Voilà comment nos compatriotes de Meriden font les choses, sans parler des fêtes de familles, des diners privés qu'on offre aux visiteurs.

M. le curé de Batiscan en a accepté un grand nombre, et a été forcé d'en refuser d'avantage à raison du court séjour qu'il a fait au milieu de cette belle population qui garde la cordialité et la générosité dont nos pères se faisaient si grand honneur.

A Bridgeport démonstration du même genre, accueil également sympathique et enthousiaste, de même qu'en plusieurs des autres endroits mentionnés plus haut.

Nous aimerions à ajouter de plus amples détails, mais cela suffit pour donner une idée de la belle position de nos compatriotes aux Etats-Unis et des nobles sentiments qui les animent.

LES BATELIERS CANADIENS.

Un des bateliers, canadiens faisant partie de l'expédition du Nil, écrit ce qui suit, de Thèbes, le 11 octobre:

A notre arrivée d'Alexandrie, nous fûmes pourvus de chapeaux, de couvertures à l'épreuve de l'eau et de bottes en cuir de qualité supérieure. Le 8 octobre,

vers 11 heures, du matin, nous prenions le train à Alexandrie, traversant cette partie de la ville qui a été détruite de fond en comble lors du bombardement. Les indigènes, étonnés, nous regardaient comme si nous eussions été des bêtes fauves. Nous traversons ensuite une contrée basse et sablonneuse, dont les parties fertiles sont arrosées par des canaux venant du Nil.

Les principaux produits de cette partie du pays sont le maïs, le coton et la canne à sucre, et le dattier, avec ses grappes de fruits jeunes, qui tentent les Canadiens est à peu près le seul arbre que l'on voit.

Après sept heures de marche nous arrivons à Boudal-El-Desconys, où un souper nous avait été préparé par des soldats envoyés du Caire. Après le souper nous continuons notre route vers Assouat où nous arrivons à 8 heures du soir. Nous embarquons alors sur deux grandes barges et un vapeur. Pour nous préserver du soleil, on avait tendu une toile au-dessus de nos têtes et on avait installé des tourneaux de camp fait de terre glaise et de briques, de sorte qu'on y trouvait place pour une douzaine de poeles à frire à la fois. On désigna un homme par détachement pour faire la cuisine. Pour provisions on nous donna du pain et du bœuf en conserve. Les hommes sont tous bien portants; les uns s'amusaient à jeter des morceaux de biscuit aux indigènes sur les rivages et d'autres à jouer aux cartes.

Le rivage est généralement bas; on y rencontre cependant des bancs de sable élevés de temps à autre. L'eau est très boueuse, ce qui est dû à la rapidité du courant qui entraîne les sables du rivage. Bien que l'eau soit boueuse, elle est salubre. En la laissant reposer pendant deux ou trois heures, elle devient limpide et excellente à boire. On nous fournit des filtres, mais ils ne sont pas assez grands.

Nous avançons lentement, ne faisant qu'à peu près trente-cinq milles par jour, de sorte qu'il nous est facile de voir le pays sous son meilleur aspect.

Nous comptons rester ici deux ou trois heures, ce qui nous permettra de visiter les ruines, puis nous continuerons ensuite notre route dans la direction d'Assouat trajet qui durera sept jours à peu près.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire les faits et gestes des indigènes qui sont aussi arriérés qu'il est possible de l'imaginer. Pour labourer ils se servent d'un bâton recourbé, tiré par deux bœufs attelés avec des cordes. Ils arrosent le maïs et la canne à sucre en puisant de l'eau à la rivière avec des espèces de seaux faits en peau de chèvre, fixés à une longue perche, qu'ils versent dans des rigoles qui arrosent le terrain. Leur bétail consiste principalement en chèvres, moutons, et vaches, ces dernières en petit nombre et bien inférieures à celles du Canada.

Quant à leurs habitations elles sont telles, qu'il est horrible de songer que des êtres humains puissent vivre dans de pareils taudis. Il y a de grands et petits villages, formés de huttes de terre dont les murs ont cinq à six pieds de hauteur et dont la circonférence est de dix-huit à vingt pieds, sans toit, et dans ces huttes logent de trois à six personnes. Quelques-uns de ces villages se composent d'une centaine de huttes.

Les commandants de l'expédition font tout en leur pouvoir pour procurer du confort aux hommes, et je dois ajouter que le colonel Denison s'est montré plein d'égards pour nous.

Calendrier du Diocèse des Trois-Rivieres.

Le calendrier du Diocèse des Trois-Rivieres pour l'année 1885 est actuellement en vente chez MM. Ayotte & Cie, libraires, Trois-Rivieres.

Les MM. du clergé et le public seront heureux d'apprendre sans doute que, cette année, ce calendrier a été considérablement augmenté et contient la liste exacte et complète de tous les prêtres de la province ecclésiastique de Québec.

Prix: 35 cts la douzaine. S'adresser à MM. P. V. Ayotte & Cie, libraires, Trois-Rivieres.

L'ORDO est également en vente à la même librairie.

Almanach du Purgatoire.

Nous accusons réception de l'annuaire de l'Œuvre des Ames du Purgatoire et de la conversion des infidèles pour l'année 1885.

C'est un intéressant opuscule de près de 100 pages contenant, en outre de la table du temps et des fêtes de l'année, un très joli choix de lectures pieuses et un tableau de toutes les riches indulgences que l'on peut gagner chaque mois pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Il se vend pour 5 cents seulement, au bénéfice des âmes.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se procurer cet intéressant Almanach qui devrait se trouver dans toutes les familles, et plus particulièrement entre les mains des personnes qui appartiennent aux diverses confréries de la Ste Vierge, au Tiers-Ordre, etc.

C'est un recueil qu'elles peuvent consulter tous les jours pour apprécier le nombre et la richesse des indulgences à gagner presque chaque jour de l'année.

En se procurant cet annuaire, elles prendront part du reste, à une œuvre excessivement féconde en privilèges spirituels.

Nul doute qu'après s'être procuré et avoir parcouru l'opuscule dont nous parlons, non seulement on sera heureux d'avoir contribué pour une part légère à cette œuvre excellente approuvée par les Evêques, mais plusieurs seront inclinés à faire d'avantage et à devenir membres actifs d'une aussi belle association.

Le lynx est devenu rare en Europe: on le trouve encore dans les montagnes les plus inaccessibles du canton des Grisons, dans les Balkans et en Russie.

Près du village de Schelklow, des enfants jouaient à la lisière de la forêt; un lynx s'approcha en rampant, et vint se placer sur la route qui conduit au village.

Les enfants l'aperçurent et se dispersèrent épouvantés; la bête féroce, en quelques bonds atteignit une petite fille qu'elle emporta dans la forêt.

PERDU

Un chien noir de bonne taille, à poil ras, ayant les pattes blanches et jaunes ainsi que le poitrin, les oreilles et la queue coupées, et répondant au nom de PERDREAU, a été perdu il y a huit jours par M. Joseph Page, du "Passage".

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE. No. 182. Dame OLIVE BAREILLE dit LAJOIE, de la paroisse de St Jo eph de Maskinongé, District de Trois-Rivières, épouse de François-Xavier Pénin dit Lachance, cultivateur du dit lieu de Maskinongé et dûment autorisée à ester en Justice aux fins des présentes.

Le dit FRANCOIS-XAVIER PEPIN dit LACHANCE, Défendeur. La Demanderesse a ce jour instituée une action en séparation de biens contre le Défendeur.

LA Cie DE NAVIGATION DU Richelieu & Ontario. AVIS. Le dernier bateau de la saison pour QUEBEC, laissera Montréal JEUDI, 13 Novembre courant, et repartira de Québec, VENDREDI, le quatorze.

J. B. LABELLE, ALEX. MILLOY, Gérant Général. Le Journal des Trois-Rivières est publié en la cité des Trois-Rivières, les parents et créanciers du dit feu Jean Demers soient convoqués, notifiés et requis de s'assembler en la salle d'audience, au palais de justice en la cité des Trois-Rivières, le quatre Octobre prochain, à dix heures de l'avant midi pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la dite succession vacante du dit feu Demers.

THE RICHELIEU & ONTARIO NAVIGATION COMPANY. NOTICE. The last Steamer for the season for Quebec, will leave Montreal on THURSDAY 13th November, and return from Quebec on FRIDAY the 14th.

J. B. LABELLE, ALEX. MILLOY, General Manager. Traffic Manager. DEMANDE. On a immédiatement besoin d'un jeune garçon ou d'une jeune fille pour vendre.

50 CAISSES D'Articles les plus nouveaux POUR LES FETES DE Noel et du jour de l'An. Il faut absolument savoir parler anglais et se prêter avec de bonnes recommandations.

MAISON LUCKERHOFF & FRERE Dissolution de Société

AVIS AUX DEBITEURS

Les propriétaires de cet ancien établissement offrent leurs sincères remerciements au public pour le bienveillant encouragement qu'ils ont toujours reçu et informement en même temps que la société "LUCKERHOFF ET FRERE" est dissoute de consentement mutuel.

Toutes les personnes

endettées à l'établissement sont notifiées d'avoir à payer D'AUJOURD'HUI à 20 JOURS

entre les mains de M. JAMES B. LUCKERHOFF chargé de faire les collections au nom de l'ancienne société. Ce délai de 20 jours expiré, on procédera rigoureusement à la collection par d'autres moyens.

JAS. B. LUCKERHOFF, Trois-Rivières 23 Octobre 1884

AVIS

Comme il est devenu nécessaire pour l'achèvement de l'écluse et du barrage actuellement en voie de construction par le Département des Travaux Publics à l'Isle à Cardin sur la Rivière Yamaska de clore la navigation de la rivière à cet endroit, avis est par le présent donné que à partir de mercredi, le 22 du présent mois, les vaisseaux ne pourront pas aller au delà de l'endroit où s'exécutent les dits travaux et les intéressés sont priés de prendre leurs mesures en conséquence.

Par ordre F. H. ENNIS, Secrétaire. Département des Travaux Publics Ottawa 15 Oct. 1884.

CANADA: PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières No. 224.

Dame MARIE ALMEZINE PANNETON, de la cité des Trois-Rivières, épouse de Jean-Baptiste Normand, épicier, gardien des Estacades de la rivière St-Maurice, du même lieu, dûment autorisée à ester en jus.ice. Demanderesse.

Le dit JEAN-BAPTISTE NORMAND, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le treize octobre courant.

Trois-Rivières, 13 octobre 1884. HOUDE & GRENIER, Avocats de la Demanderesse.

AVIS IMPORTANT

Citoyens des Trois-Rivières ET DES ENVIENS P. M. CONNER

L'important fabricant de montres et de bijoux &c., &c., vient de s'assurer des services d'un ouvrier d'une grande habileté dans l'orfèvrerie, la bijouterie, le travail des diamants. Cete ouvrier distingué a travaillé dans les meilleurs ateliers de Londres, Angleterre, Paris, New-York et Montréal. Il est ainsi en état de répondre parfaitement aux desirs de toute personne ordonnant un article quelconque dans sa spécialité.

Tout travaux de orfèvre et d'argentier ainsi que toutes espèces de gravures au silex peuvent être exécutés immédiatement sur commande à l'atelier de M. Conner. On répare aussi les montres et les horloges les plus délicates et les plus compliquées, comme toutes les autres du reste. Toutes sont régularisées et ajustées au temps vrai sur un chronomètre qui ne subit qu'une variation de 3 secondes en une année.

Importateur de montres, bijouteries, argenteries Etc. 29 Rue du PRATON Trois-Rivières. N. B.—Bijoux réparés avec soin et sous le plus court délai.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE. District des Trois-Rivières. Vu la Requête à nous présentée ce jour par la Banque du Peuple corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, laquelle Requête demande qu'un curateur soit nommé à la succession vacante de feu Jean Demers, en son vivant commerçant de la paroisse de Gentilly; vu la preuve et les pièces produites au soutien de la dite Requête, Nous ordonnons que par un avertissement à être publié deux fois, savoir: Jeudi et Lundi prochain, en langue française, dans le papier nouvelles appelé "Le Journal des Trois-Rivières" publié en la cité des Trois-Rivières, les parents et créanciers du dit feu Jean Demers soient convoqués, notifiés et requis de s'assembler en la salle d'audience, au palais de justice en la cité des Trois-Rivières, le quatre Octobre prochain, à dix heures de l'avant midi pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la dite succession vacante du dit feu Demers.

Trois-Rivières, 22 sept. 1884. (Signé) ALFRED DESILETS, P. C. S. Certifié F. X. GUILLET, Dép. P. C. S.

HUILE ELECTRIQUE MAGIQUE DE BOURK. REMEDE SANS EGAL

contre les maux de tête, maux de gorge, douleurs rhumatismales, maladies d'intestins, frigidité, charbon, maladies de foie, choléra et fièvres de toutes sortes. I gaurit instantanément les douleurs les plus atroces, en suivant à la lettre la direction jointe à chaque bouteille. Ce remède est un composé végétal des plus précieux: Il contient de l'huile de menthe, des essences de thym, du parégorique, de l'huile de sassafras, de gomme de sumphe, etc., etc. Il est incontestablement le remède le plus économique tant par sa force concentrée que par l'énergie puissante qu'il exerce sur la maladie. En vente chez tous les pharmaciens et les épiciers. Prix: 25 ct. la bouteille. 1 doz \$1.75; 12 doz \$18.00. Tous les marchands qui désirent se procurer ce remède peuvent s'adresser maintenant à Nicolet au sous-signe.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 14 Novembre 1884 pour le transport des Malles de sa Majesté-sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retourner, entre St-Justin et Pont de Maskinongé à partir du 1er Janvier prochain; le transport se fera en voiture convenable via Maskinongé, la Malle partira de St-Justin.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de St Justin et Pont de Maskinongé où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission. G. A. BOURGEOIS, Insp. des Postes.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, Trois-Rivières 9 Octobre 1884

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE. District des Trois-Rivières. Je, Alphonse Turcotte, comptable, de la cité de Montréal, donne par le présent, avis que par jugement rendu le sept octobre courant, j'ai été nommé curateur aux biens de la succession vacante de feu Jean Demers, en son vivant commerçant de la paroisse de Gentilly.

Les créanciers sont priés de produire leurs réclamations dûment attestées devant moi, d'hui à vingt jours. A. TURCOTTE, Curateur. Bureau de Kent & Turcotte No. 7 Place d'Armes Montréal. Montréal 7 Octobre 1884.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE. District des Trois-Rivières. In re J. A. TESSIER Requéant. Avis public est par le présent donné que le Soussigné a été nommé le vi- et-quatre Septembre courant, Curateur aux biens de la succession vacante de feu Philippe A. Tessier, en son vivant, de la paroisse Ste Anne de la Pêrade, Comté.

Toute réclamation contre la dite succession doit être produite entre mes mains sans délai. Trois-Rivières, 25 Septembre 1884. ROCH MONTREUIL, de la paroisse Ste Anne de la Pêrade, cultivateur.

Crédit Foncier Franco Canadien. Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la facilité de rembourser quand il le veut. La Société n'a d'agent nulle part, comme elle n'a pas de notaire adhérent, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instruire pour leurs clients. En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires. E. J. BARBEAU, Directeur, Montréal. 14 août 1884.—6m

G. I. BARTHE. AVOCAT & C. R. ET Ci-devant député aux communes pour Richelieu.

Ayant, depuis un an, fixé sa résidence à Trois-Rivières, a ouvert un bureau d'avocat à Nicolet Rue St Joseph, où il se rendra régulièrement, le mercredi de chaque semaine pour recevoir les affaires qu'on voudra bien lui confier. Les autres jours, on pourra le voir à son bureau, No. 44, Rue du Fleuve, porte voisine de l'Hotel St James, à Trois-Rivières.

M. Barthe suivra les termes des Cours à Trois-Rivières et à Soré ainsi que les Cours de Révision et d'Appel et se flatte de pouvoir donner entière satisfaction à tous ceux qui l'emploieront. Trois-Rivières 1er Octobre 1884. DAME FLAVIE BELANGER, St Célestine, 22 Sept. 1884.

AVIS PUBLIC.

Avis est par le présent donné, que la soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre écrit et signé de sa propre main. DAME FLAVIE BELANGER, St Célestine, 22 Sept. 1884.

DISSOLUTION DE SOCIETE

La Société professionnelle de Messieurs Turcotte & Paquin est dissoute. Trois-Rivières 3 Septembre 1884. TURCOTTE & PAQUIN.

A. A. I. S.

A partir de Dimanche, le 28 septembre courant, et jusqu'à la fin de la navigation, le Bateau à vapeur TROIS-RIVIERES, partira des Trois-Rivières pour Montréal et les Ports intermédiaires à MIDI au lieu de une heure comme ci-devant. Par ordre J. B. LABELLE, Gérant. OL. ON. DESILETS, Agent. Les Trois-Rivières, 23 Septembre 1884.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPERIEURE. District de Trois-Rivières. Le quatrième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt quatre

ULDORIC BRUNELLE, Notaire de la paroisse de St Etienne, Demandeur vs FREDERIC BELLEMARE, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Etienne et actuellement absent de cette Province et résidant aux Etats-Unis d'Amérique Défendeur

Sur motion de la part du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Edouard Duchaine un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, au dos de la sommation en cette cause et par l'affidavit produit, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, a laissé son domicile qu'il avait en icelui, a aussi laissé la Province de Québec, et réside actuellement aux Etats-Unis d'Amérique, la Cour ordonne que le dit défendeur soit notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le papier nouvelles appelé "Le Journal des Trois-Rivières" et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles appelé "The Trifolium Trader" tous deux publiés dans la Cité des Trois-Rivières de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié F. X. GUILLET, Dép. P. C. S. Vraie copie DESAULNIERS & DUPLESSIS Procès du Demandeur.

EMPLATRES!

Nous avons reçu une grande quantité d'emplâtres (ciroines) direct de la manufacture, et nous sommes certain qu'ils sont fraîches. Emplâtres Fortifiants, Emplâtres Réchauffants, Emplâtres au Fer, Emplâtres à la gomme de Pruche, Emplâtres au Poix de Bourgogne, Emplâtres à la Belladonne, Emplâtres à la Moutarde, Etc., Etc., Notre assortiment de BANDAGES HERMAIRE est complet, ainsi que celui de Bretelles pour épaules coulbus etc., etc. Assortiment complet de portefeuilles, de portemonnaies de bourses, etc., etc.

PARFUMS

Parfums de tout genre et de tout prix importés de l'étranger. Pour une purgation douce et certaine faites usage des Pilules de Bowman, qui sont un spécifique pour Indigestion et Constipation. Prix: 25 cts la boîte. Le Remède Saint-Cyr est le remède par excellence pour le Rhume, la toux, etc. —25 cts la bouteille. Poudres Epizootiques (de condition) pour donner aux chevaux et bêtes à cornes faites en usage et soyez convaincu.

Assortiment complet de médecines poténées et propriétaires. Toutes commandes par la malle reçoivent une attention et diligence particulière. HERNER & WILLIAMS CHIMISTES, TROIS-RIVIERES. AGENT POUR LES LUNETTES B. LAURENCE. 24 Janvier 1884.

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR



A l'enseigne des Gros Ciseaux, 175 Rue Notre-Dame 175 Successeur de la Maison

DION & LORD. Grande importation d'Automne!!! NOUVEAU STOCK.

Un choix des articles les plus à la mode comme les plus convenables sous le rapport de la qualité et des prix vient d'être reçu pour la saison. C'est le meilleur assortiment qu'on ait encore pu réunir en fait de Draps, Tweeds écossais et anglais, Marchandises françaises, Collets, cols cravates, Chemises blanches, etc., etc. Parapluies et Machintoshes.

SPECIALITE DE PARDESSUS EN "MELTON DOUBLÉ DE FOURRURES". HABILLEMENTS complets depuis \$12.00 en montants. LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement. N. B.—Monsieur Dion s'est assuré les services de son ancien associé M. Lord; en sorte que cette maison sera toujours en état de donner la même satisfaction pour le passé à ses pratiques.

MOULIN SIE ET TERRE A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un moulin à scie en excellent état en même temps que la propriété sur laquelle est situé le moulin. Cette propriété contient 6 arpents de large sur 28 de profondeur dont 12 arpents en supercie en culture, le reste en bois démont. Il y a une bonne maison. Le tout situé dans le 2me rang de Bulstrode. Conditions fixées. S'adresser au propriétaire JOHNNY MORRISSETTE, St Grégoire.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DE CIRCUIT District de Trois-Rivières. Le quatrième jour de Novembre Mil huit cent quatre-vingt quatre.

No 676 ULDORIC BRUNELLE, Ecuier, Notaire, de la paroisse de St Etienne, Demandeur vs ONESIME GIGUERE, ci-devant de la paroisse de Ste Flore et actuellement absent de la Province de Québec et résidant aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeurs

Sur motion de la part du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Edouard Duchaine un des Huissiers jurés dans le District des Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, au dos de la Sommation en cette cause, et par l'affidavit produit, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, a laissé son domicile qu'il avait en icelui a aussi laissé la Province de Québec et réside actuellement aux Etats-Unis d'Amérique, la Cour ordonne que le dit défendeur soit notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le papier nouvelles appelé "Le Journal des Trois-Rivières" et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles appelé "The Trifolium Trader" tous deux publiés en la cité des Trois-Rivières, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié F. X. GUILLET, Dép. P. C. S. Vraie copie DESAULNIERS & DUPLESSIS Procès du Demandeur.

POIGNEE DE PORTE A SONNETTE.

Nouvelle invention dispensant de mettre aux portes des sonnettes d'alarme, etc. F. ARTHUR VERRET, Entrepreneur, AGENT. No 11 rue Ste Anne.—Trois-Rivières.

"La poignée de porte Alarme" possède une sonnerie qui est adaptée à son pommou intérieur et peut être ajustée à toutes les serrures. Elle offre le grand avantage de remplacer les cloches d'alarme de telle sorte que personne ne peut, de l'extérieur, ouvrir la porte d'une maison; d'un bureau, etc., etc., sans que la sonnerie avertisse, tandis que de l'intérieur on peut ouvrir la porte sans le moindre bruit, la main appliquée à la poignée étouffant le son. Le même mécanisme permet d'arrêter à loisir la sonnerie et aussi de barrer la porte comme par un tour de clef.

Cette nouvelle poignée devient d'une utilité inconcevable pour les demeures privées, les bureaux, les hôtels, pour tout appartement en un mot où l'on a intérêt à ce que personne ne puisse entrer sans être signalé.

M. Verret a en mains des échantillons qu'on peut examiner et dont on peut faire l'épreuve pour se rendre compte de leur utilité. L'agence de M. Verret comprend les comtés de Maskinongé, St Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Portneuf et Québec, avec le droit de nommer des sous-agents. L'article est garanti pour deux ans. A. VERRET, Agent. Trois-Rivières, 14 août 1884.—3m.

AVIS PUBLIC.

In re CLEOPHAS VIGER et SAMUEL SAWYER, tous deux mouleurs et commerçants, de la Cité des Trois-Rivières, y faisant affaires comme tels, ensemble en société, sous les noms et raisons de "VIGER & SAWYER" Insolvable. Avis est par le présent donné que Mardi le seizième jour de Septembre courant, en la cité des Trois-Rivières, à la place d'affaires et aux domiciles des dits Viger & Sawyer seront vendus par encaissement d'abord tous les modèles en bois et en fonte servant à leur fonderie et ensuite tous les biens meubles et effets mobiliers que chacun d'eux possèdent. Trois-Rivières, 3 Septembre 1884. ONESIME ISAIÉ BERGERON, Fidél-Commissaire.

PUBLIC NOTICE.

In re CLEOPHAS VIGER and SAMUEL SAWYER, both Moulders and Traders, of the City of Three-Rivers, at the business place and domicile of the said Viger & Sawyer, will be sold by public auction all the wooden and iron models in use in their foundry, and all their moveables. Three-Rivers, 3th Sept. 1884. ONESIME ISAIÉ BERGERON, Trustee.

PURIFICATEUR RODRIGUE!

Cet appareil, nouvellement breveté, dont le mécanisme est dans une feuille de tuyau ordinaire, donne le moyen le plus efficace et le plus économique de purifier l'air dans les maisons ou édifices quelconques. La fumée des lampes, du gaz à éclairage, du tabac, des poeles, les poussières, les odeurs produites par la cuisson des aliments, l'air altéré par la respiration de l'homme, les miasmes et toutes les substances délétères contenues dans l'air des appartements, sont continuellement et promptement enlevées par le moyen de cet appareil. L'air vicié qui exerce une influence si défavorable sur la vie et la santé est chassé par le PURIFICATEUR RODRIGUE, ce qui fait éviter les maladies débilitantes et épidémiques. PRIX: \$2.00 S'adresser à E. LORANGER, seul propriétaire Ste Anne de la Pêrade Comté de Champlain—P. Q. CERTIFICATS. Je me sers du PURIFICATEUR RODRIGUE depuis trois mois et il m'a donné une entière satisfaction. Je recommande hautement l'appareil Dr BABY M. D. ars. Ste Anne de la Pêrade 21 juillet 1884.

Nous avons essayé le Ventilateur de Messieurs Rodrigue et Loranger, de cette paroisse. Nous sommes heureux de pouvoir assurer au public que nous en sommes très contents. Par le moyen de cet excellent appareil, l'air est continuellement renouvelé sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la porte ou les chassiss. En un mot nous le croyons d'une très grande utilité pour l'hygiène. R. V. FABRES DU SACRÉ-CŒUR. Ste Anne de la Pêrade 21 juillet 1884. Dépôt chez M. J. N. GODIN, marchand de fer, Trois-Rivières.

UNE INSTITUTRICE DISPONIBLE

bien qualifiée. S'adresser à MELLI E. B. LARIVIÈRE Trois-Rivières

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

BUREAU OUVERT De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M. NO 41 RUE ROYALE TROIS-RIVIERES, L. T. DESAULNIERS, Agent pour le District des Trois-Rivière

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

NO. 14 RUE DES FORGES

TROIS-RIVIERES

(0:0)

QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000) BRITISH AMERICA ASS. CO. Capital: Deux Millions de Dollars (\$2,000,000)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maiso et dépendances des cultivateurs, aux prix les plus modérés

Trois-Rivières, 10 août 1882.—1a.

OUR

FAMILY KNITTING MACHINES

Recognized to be the BEST FAMILY KNITTING MACHINE IN USE.



A few of the many articles that can be made on our Family Machine are Undershirts, Drawers, Mitts, Hosiery, Gloves, Caps, Cuffs, Ties—all these can be made any size.

OUR RIBBER IS PERFECTION.

Makes the Pearl Rib-Stitch one-and-one, one-and-two, one-and-three, etc., perfect in elasticity, beautiful in appearance, more durable and perfect than Hand Knitting.

Our Machines make the only perfect seamless full fashioned

HOSIERY IN THE WORLD.

With more stitches in the top than in the ankle. Knits the coarsest Farmer's Yarn, Cotton, Silk, or Thread. Blind girls can knit and finish one dozen pairs of Socks in one day; and \$2.00, \$3.00 and \$4.00 can be easily made in one day.

Send for Descriptive Catalogue and Testimonials from the Blind.

CREELMAN BROS., GEORGETOWN, ONT.

The Dominion Organ and Piano Co.



Has the largest and most complete factory in the Dominion—150x155.

Highest Honors ever Awarded to any Maker in the World. Metal and Diploma at Centennial, 1876. Medal and Diploma at Sydney, Australia, 1877. Gold Medal at Provincial Exhibition, Toronto, 1878. Highest Awards at Industrial Exhibition, Toronto, 1879-80-81.

WE ARE NOW MANUFACTURING SQUARE AND UPRIGHT PIANOS.

Best in the Market. Correspondence Solicited. Send for Illustrated Catalogue, mailed free. Address DOMINION ORGAN AND PIANO COMPANY, BOWMANVILLE, ONT.

CHALOUPIES A LOUER

TENUES PAR

TREFFLE DELAURIERS

RUE DU FLEUVE

rès de la Fonderie de MM. Bellefeuille & Cie

M. Deslauriers tient à la disposition du public, à toute heure, des chaloupes et des esquifs de toute imension.

Toutes ces embarcations sont de première classe, ens excellent ordre et offrent aux amateurs tout le confort désirable.

Des esquifs neufs, sortant des meilleurs ateliers, très rapides et très surs, et propres aux courses vient d'être achetés par M. Deslauriers et sont disponibles.

COURSES

M. Deslauriers organisera de grandes courses à la me pour le mois de juin prochain. Avis aux amateurs.

PROPRIETE A VENDRE

Une belle propriété avec deux maison, jardin, plantation d'arbres fruitiers, 200 pieds de vignes etc. ect., située rue St Philippe nos. 110 et 114; aussi quatre lots à bâtir de 50 pds sur 120 pds sur la même rue. Possession immédiate et titres parfaits. Conditions faciles. S'adresser à

JEAN DEROUH, 19 Rue Badaeux, Trois-Rivières

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

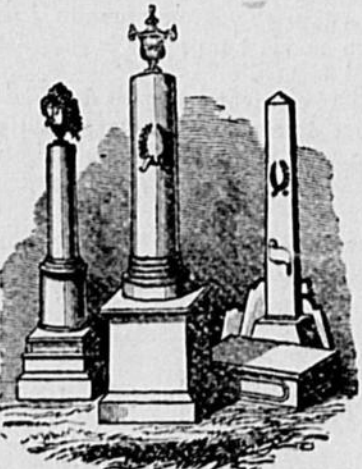
ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

NO. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.



Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modistes sont attachées à l'établissement. 24 Octobre 1878.



ATELIER DE MARBRE DES TROIS-RIVIERES

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habilité et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité. Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

Trésors de Musique.

INSTRUMENTALE ET VOCALE

Deux volumes richement reliés, de 600 pages chacun et contenant de la musique des grands maîtres tant vocale qu'instrumentale sont mis en vente. Le Capitaine Orem, agent général organise des sous-agences pour la vente de ces jolis volumes.

M. Vercaut est le principal agent pour notre ville et le district. Il passera par les demeures avec des échantillons et recevra des commandes. Le Capt. Orem veut de nouveaux agents. S'adresser à l'Hotel St James.

BUREAU DE POSTE

DE TROIS-RIVIERES.

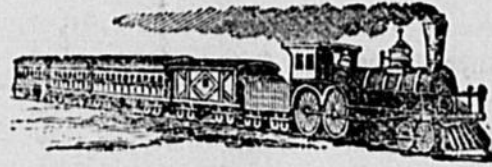
8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, ARRIVÉE, CLÔTURE. Lists train schedules for various routes like PAR CHEMIN DU NORD, PAR GRAND-TRONC, PAR CHEMIN DU NORD, PAR TERRE.

Les lettres pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M. et 7.30 par steamboat

Les lettres enregistrées doivent être malles 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

hem de Fer du Nord.



A PARTIR DE

LUNDI 17 SEPTEMBRE 1883

Les Trains circuleront comme suit :

Table with columns: STATIONS, Mixte, Malle, Expresso. Lists train routes and times between Montreal, Quebec, and other stations.

Tous les trains de passagers du Jour sont pourvus de magnifiques chais palais et ceux de la nuit de chais doratoires.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 pm

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connection avec le chemin de fer du Grand-Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique.

BUREAUX GÉNÉRAUX—QUÉBEC.

BUREAUX DES BILLETS: 143, RUE ST JACQUES, MONTREAL; A L'HOTEL WINDSOR, QUÉBEC. A. DAVIS, Surintendant. 1er août 1882.

LUKERHOFF & FRERE 14 RUE ST ANTOINE 14

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc

POSEURS D APPARELS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d articles de orbleranteries, gaselier ventilateurs, obinets, tubes en plomb pour lavoirs etc BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC

L'établissement a constamment à sa disposition de habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pou échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.

Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1878

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la souscription " Soumission pour Charbon", pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de Edifices Publiques, Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F H ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 Mai 1884.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALAGE, ETC., ETC., ETC. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN. Trois Rivières, 6 Août 1872.

La Banque de Québec

(ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelq'endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera paye un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable

F. G. WOTHERSPOON, Gérant.

Trois-Rivières, 16 février 1881.

Avis Public.

AVIS est par le présent donné que le et après le PREMIER JOUR D'AOUT PROCHAIN, et jusqu'à nouvel avis, le maximum du taux d'intérêts qui sera accordé sur les dépôts dans le Département d'Épargne sera de TROIS POUR CENT; et cela en vertu d'un arrangement conclu entre les Banques ci-dessus mentionnées faisant affaires dans cette cité.

BANQUE DE QUEBEC. T. C. COFFIN, Gérant. BANQUE D'UNION DU BAS-CANADA. E WERNER, Gérant. BANQUE D'HOCHELAGA. P. E. PANNETON, Gérant. Trois-Rivières 25 Juillet 1884.

LOUIS MALHIOT

ENCANTEUR PUBLIC

—BT—

MARCHAND A COMMISSION.

M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui. Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible. Bureau d'affaires à GENTILLY Gently, Mars 1883.

AVIS.

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local

BUREAU: No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Secrétaire des Commissaires Civils

ET

Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée,

No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4

(Près de l'Eglise Paroissiale.)

Où on pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

A VENDRE

Les propriétés suivantes:

No. 1.—Le lot de terre No. 460, faisant front à la rue Notre-Dame, de 150 pieds; ayant aussi front sur la rue St-Philippe, de 250 pieds et d'environ 300 pieds de profondeur situé à environ 250 pieds du Loop-Line et 60 pieds du fleuve St-Laurent.

No. 2.—Le lot de terre No. 46, faisant front comme ci-dessus, ayant une profondeur de 50 pieds sur 100.

No. 3.—La lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, contenant environ 20 acres splendide site pour résidences privées, etc. Domine la cité de Trois-Rivières, fleuve St-Laurent et est à 10 minutes de marche du marché aux denrées.

No. 4.—Un quart de lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, connu sous le nom de Fer à Cheval (Horse Shoe) ayant front sur la rivière St-Maurice.

No. 5.—Un Moulin à farine et à moulanger de première classe, avec un pouvoir d'eau intarissable possédant trois paires de moulanges, deux hâteurs, un smut, le tout neuf et en parfait ordre avec maison, étable, hangar, etc., et environ sept acres de terres.

No. 6.—Une splendide ferme connue sous le nom de Elm Grove, située sur la rivière St-Maurice, à environ 12 milles de la Rivière-aux-Rats; contenant environ 475 acres dont 100 en culture avec maison, grange, étable, lait-rie, puits, etc., etc.

No. 7.—Aussi une terre à foin et un lot de terre situé dans le township Turcotte, vis-à-vis la ferme Elm Grove ci-dessus désignée, contenant environ 670 acres de terre.

No. 8.—De plus, une splendide propriété bien boisée, dans la paroisse de St-Thécle, comté de Champlain, contenant environ 500 acres de terre, située à environ 12 milles du chemin de fer des Piles et du chemin de fer projeté du Lac St-Jean, la ligne passant sur cette propriété.

No. 9.—Le lac à la Peinture, bien connu des touristes, situé sur la propriété ci-dessus, sera vendu séparément avec la partie de terre suffisante pour bâtir.

Pour les termes de conditions, s'adresser au propriétaire, JAS. B. LUCKERROFF, No 22 rue des Forges, Trois-Rivières

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUES

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothécaire,

—:0:—

Pour les avocats.

- Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &

—:0:—

Pour les Notaires.

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRES, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. PIERRE et BONAVENTURE, les Trois-Rivières.

CONDITIONS,

Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do do \$1.00 Pour les États-Unis..... \$2.00 Un an, EDITION HERBOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payés les arriérés s'il y en a

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont toisées sur TYPE BREVIER, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne.....\$0.10 Chaque insertion suivante par ligne.....\$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc doit être munie d'un nom responsable.